03/04/20 12H00

Coronavirus COVID-19

Liberté Égalité Fraternité



Des questions sur le COVID 19/le confinement : 08 11 00 06 53 & pref-covid19@mayenne.gouv.fr

La Poste

Les 6 bureaux de poste restent ouverts (9 à 12 H et 14 à 17 H) à savoir :

Laval Mendès France / Saint-Berthevin / Bonchamp-lès-Laval / Mayenne / Evron / Château-Gontier-sur-Mayenne.

DE LA MAYENNE

Les DAB (distributeurs automatiques de billets) attenants sont approvisionnés dès samedi 4 avril.

S'v ajoutent sur les mêmes horaires:

Ernée (lundi et mardi) / Renazé (mardi et mercredi)

Des DAB complémentaires sont approvisionnés dès ce 4 avril:

Laval Saint Nicolas / Saint Pierre-la-Cour / Sainte-Suzannes-et-Chammes. Cette organisation doit permettre d'assurer la perception des allocations par les bénéficiaires et est susceptible d'évoluer.

Violences intra-familiales:

Pendant le confinement il n'est pas interdit de fuir. arrêtonslesviolences.gouv.fr Alertez par SMS: 114 allo119.gouv.fr pour les enfants.

Rappel CONTRÔLES

Les lieux de rassemblement public restent fermés.

Il n'est pas possible de partir en week-end ou en vacances même dans sa résidence secondaire.

Des grands excès de vitesse ont été constatés et des accidents ont eu lieu.

RESTEZ PRUDENTS

Les contrôles seront renforcés sur les routes tout le week-end.



L'accueil des gens du voyage

Les gens du voyage doivent eux aussi restés confinés dans leur domicile, là où il est stationné et ne sont pas autorisés à changer d'aire de stationnement.

Le service public d'accueil sur les aires permanentes d'accueil est maintenu et assuré par le gestionnaire de l'aire d'accueil (commune, EPCI).

Les services de l'État (DDT et DDCSPP) s'assurent que les autres sites d'accueil sont alimentés en eau et en électricité et que l'enlèvement des déchets est organisé.

Les différents professionnels qui interviennent habituellement auprès des communautés maintiennent le lien avec leur site de vie pour garantir, notamment les accompagnements médicosocial et sanitaire. Ces professionnels organisent si besoin le ravitaillement alimentaire et fournissent les imprimés d'attestations de déplacement. Ils s'assurent que l'ensemble des communautés a bien accès à l'information et aux préconisations des gestes barrières et de distanciation sociale.

L'organisation de l'aire d'accueil peut être modifiée pour organiser la prise en charge des cas suspects ou avérés en ambulatoire.

https://www.mayenne.gouv.fr/

Numéro national : 0 800 130 000



Se laver les mains

très régulièrement

dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main. éviter les embrassades



Porter un masque quand on est malade

Sites internet: www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Tousser ou éternuer

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage